

DEC172223DR05

Décision portant délégation de signature à Mme Ana Claudia Fonseca Brefe, adjointe au délégué régional, à Mme Christelle Le Moullec, responsable du service partenariat et valorisation, Mme Béatrice Jeanmichel, responsable du service des affaires générales, à M. Bernard Souty, responsable du service logistique et technique, à Mme Béatrice Simpson, responsable du service des ressources humaines, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Cavelier, délégué régional de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord



Délégation Île-de-France Ouest et Nord

www.cnrs.fr

Le Délégué régional

1, place Aristide Briand
92195 Meudon Cedex

T. 01 45 07 52 32
F. 01 45 07 53 35

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision n° DEC132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant M. Philippe Cavelier, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord ;

Vu la décision n° DEC141310DAJ du 30 avril 2014 nommant Mme Ana Claudia Fonseca Brefe, aux fonctions d'adjointe au délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord ;

Vu la décision n° DEC110220DR05 du 17 janvier 2011 nommant Mme Christelle Le Moullec, aux fonctions de responsable du service partenariat et valorisation de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord ;

Vu la décision n° DEC151078DR05 du 20 avril 2015 nommant Mme Béatrice Jeanmichel, aux fonctions de responsable du service des affaires générales de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord ;

Vu la décision n° DEC170957 du 27 février 2017 nommant M. Bernard Souty, aux fonctions de responsable du service logistique et technique de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord ;

Vu la décision n° DEC172188DR05 du 3 juillet 2017 nommant Mme Béatrice Simpson, aux fonctions de responsable du service des ressources humaines de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord ;

DECIDE :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Cavelier, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, délégation est donnée à Mme Ana Claudia Fonseca Brefe, adjointe au délégué régional, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Cavelier, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, et de Mme Ana Claudia Fonseca Brefe, adjointe au délégué régional, délégation est donnée à :

- Mme Christelle Le Moullec, responsable du service partenariat et valorisation, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relatifs aux activités et au fonctionnement de son service et relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de M. Philippe Cavelier,
- Mme Béatrice Jeanmichel, responsable du service des affaires générales, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relatifs aux activités et au fonctionnement de son service et relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de M. Philippe Cavelier,
- M. Bernard Souty, responsable du service logistique et technique, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relatifs aux activités et au fonctionnement de son service et relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de M. Philippe Cavelier,
- Mme Béatrice Simpson, responsable du service des ressources humaines, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relatifs aux activités et au fonctionnement de son service et relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de M. Philippe Cavelier.

Article 3

La décision n° DEC151123DR05 du 27 avril 2015 est abrogée.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 3 juillet 2017

Le délégué régional
Philippe Cavelier

